



**Le Comité Départemental des Yvelines
et
La Cie d'Arc des MUREAUX
Organisent le
dimanche 08 juin 2025**



Le championnat départemental TAE DI
Sélectif pour le championnat de France

Lieu du tir :

Stade Léo LAGRANGE

45 Rue Léo LAGRANGE (Chemin des petits marcheurs)
78130 LES MUREAUX GPS: N 48° 58' 35" - E 1 ° 45' 55"

Horaire :

08H00 Ouverture du Greffe

**08H45 3 volées d'échauffement avec contrôle du matériel suivi
du Tir qualificatif pour le classement en vue des phases finales**

Rythme de tir :

ABC

Blasons :

Classique: U11 à U15 80 cm, de U18 à S3 122 cm

Poulies: U18 à S3 80 cm (5 - X)

Les finales :

vers 14H15, en Montante Descendante 3 volées d'essai

Les duels se tireront aux distances selon la réglementation Fédérale.

Les archers seront regroupés par catégories selon le classement scratch par distances
du tir qualificatif selon le quota suivant :

70 m: U21, S1 et S2 FCL : 16 - U21, S1 et S2 HCL : 16

60 m: U18 et S3 FCL : 8 - U18 et S3 HCL : 16

50 m: U18 à S3 FCO : 4 - U18 à S3 HCO : 16

30 m: U13 seront regroupés FCL et HCL, le quota sera de 8

40 m: U15 seront regroupés FCL et HCL, le quota sera de 4

60 m: U18 seront regroupés FCL et HCL, le quota sera de 8

Récompenses :

Les podiums pour les catégories de moins de 4 seront après les tirs qualificatifs.

Les podiums Scratch seront décernés après les phases finales.

Inscriptions :

Pour les archers du 78, sur le site du CDY à la rubrique "championnat" avant
le 30 mai 2025. **1 score est obligatoire pour s'inscrire.**

Tarif :

7€ pour toutes les catégories

Règlement :

Par virement bancaire vers le compte du CDY sera privilégié (intitulé « CD TAEDI
nom du club » ou « CDTAEDI nom de l'archer »), ou sur place au greffe, par CB
ou par chèque à l'ordre du CDY. **Pas de règlements en espèces.**

Inscriptions :

Pour les archers **hors 78**, bulletin + chèque, à retourner avant le 30 mai 2025 à:

Philippe Crépin Compagnie d'arc des MUREAUX

94 avenue de Paris 78440 Gargenville

Tel: 06.60.69.76.51 Mail: philippe.crepin78@orange.fr

Tarif :

10€ pour toutes les catégories

N'Oubliez pas :

Justificatifs de licence au greffe selon le règlement fédéral.

Un buffet - bar sera à votre disposition tout au long de la compétition.

La tenue blanche ou de compagnie EST OBLIGATOIRE